



Institut Sainte-Ursule
Avenue des Armures, 39
1190 Forest

Circulaire n°7 : Inscriptions en 1^{ère} année

Forest, le 17 janvier 2011

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit en notre Institut et vous vous posez peut-être la question des modalités d'inscription en première année (année scolaire 2012-2013) pour un frère, une sœur ou une connaissance.

Suite à la circulaire 2012 relative au décret inscription la période des inscriptions s'étend du 27/02 au 16/03 de 8h30 à 12h50 et de 14h à 16h. D'ici là je vous propose de téléphoner à l'Institut Sainte-Ursule au 02/344.12.88 afin de fixer une entrevue pédagogique entre parents enfant et direction. Cette démarche ne correspond absolument pas à une inscription ou préinscription mais simplement à une rencontre pédagogique.

Ci-joint un résumé des démarches pour les modalités d'inscription. De plus, elles seront accessibles sur le site www.stus.be ainsi que sur le panneau d'information situé à l'extérieur à l'école. Je me permets de vous inviter

le mardi 31 janvier à 18h

à une soirée d'information quant aux modalités d'inscription.

Avec confiance, nous pourrons répondre sereinement au décret inscription.

Veillez agréer, chers Parents, mes salutations respectueuses.

Mme J. Croes
Directrice